

DROGUE, CORRUPTION ET MÉTAMORPHOSES POLITIQUES (APPLICATION A UNE COMPARAISON MEXIQUE-BRÉSIL)

par Jean RIVELOIS*

A travers l'analyse des activités souterraines liées à la drogue, au Mexique et au Brésil, sera testée une méthodologie qui consiste à intégrer les relations entre acteurs du centre et de la marge aux systèmes politiques. Bien que clandestine la drogue constitue une richesse comme une autre, ses bénéfiques se trouvant intégrés dans le système productif ou spéculatif dominant, du Nord comme du Sud. Reproduisant les inégalités préexistantes, elle débouche néanmoins sur un développement de substitution permettant d'amortir les effets de pauvreté des restructurations libérales aux niveaux local et régional. Cependant, la banalisation des activités illégales risque aussi de déboucher sur la participation au pouvoir de nouveaux acteurs issus des marges et sur la transformation de certains États en États mafieux.

Cette analyse du rapport de l'État à la drogue, qui relie des données empiriques à une recherche méthodologique, sera centrée sur deux États du Sud, le Mexique et le Brésil, dans la perspective de leurs relations avec certains pays du Nord (principalement les États-Unis et l'Union européenne); elle partira de l'hypothèse que *tous les États contemporains, du Nord comme du Sud, sont constitués sur des bases clientélistes – spécifiques pour chaque État – de gouvernement et de représentation*. Ce clientélisme se manifeste par le fait que chaque État tend vers l'actualisation d'un système politique qui soumet les alliances ou conflits entre acteurs d'une même nation ou appartenant à des

* Chargé de recherches, Institut de recherche pour le développement (ex-ORSTOM).

Revue Tiers Monde, t. XL, n° 158, avril-juin 1999

Fonds Documentaire ORSTOM



010019559

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote : B* 19559 Ex : -1

nations différentes (relations internationales) à l'usage de la violence et à la pratique de la corruption, autant pour ce qui peut concerner les relations entre différents acteurs du centre que celles des acteurs de la marge entre eux ou que celles entre acteurs du centre et acteurs de la marge. A partir de là, il devient possible de définir la marge et le centre comme les deux facettes d'un même pouvoir clientéliste qui produit des richesses et détermine des rapports sociaux ; il en résulte que l'interaction entre le centre et la marge d'un système politique sera révélatrice du rapport à la loi que les acteurs sociaux entretiennent dans leurs relations, donc révélatrice du modèle d'État clientéliste qui surdétermine ces relations. Dans ces conditions, le rapport État-Société pourrait être caractérisé à partir de l'interaction entre centre et marge des systèmes politiques ; en effet, cette interaction, consubstantielle à l'État clientéliste, est révélatrice non seulement de l'intégration des mafias au capitalisme mondial dans les sociétés émergentes comme dans les sociétés développées, mais également du fait que l'intégration économique et sociale est aussi conditionnée par la perméabilité des systèmes politiques au crime¹. Il existerait donc bien un lien de cause à effet entre, d'une part, le clientélisme d'État clanique ou ethnique associé à certaines politiques économiques favorisant la convergence entre stabilisation libérale et croissance des activités souterraines et, d'autre part, la tendance à la criminalisation de l'État et de la société civile ; ce lien pourrait expliquer les différences de niveaux de développement entre pays.

Ce n'est donc pas la corruption en elle-même qui constituera l'objet de cette étude, mais la question de savoir comment, sur la base

1. Dans cette perspective, on peut qualifier l'État mafieux à partir de deux critères fondamentaux : 1 / lorsque, suite à la conclusion d'un pacte, les acteurs de la marge pénètrent le centre du système politique, les acteurs politiques se trouvant alors dominés par les acteurs souterrains ; et 2 / lorsque les activités souterraines fournissent une grande partie des ressources de l'État ; on parlera de régions mafieuses lorsque ces deux critères sont transposables uniquement au niveau régional. Si les acteurs de la marge sont dépourvus d'ambitions politiques et ne contribuent qu'à l'enrichissement personnel de certains responsables politiques et économiques qui les protègent et les aident à valoriser leurs bénéfices, on aura affaire à un État à tendance mafieuse. Dans tous les cas, la mafia implique tout le connivence entre le politique et le souterrain, les acteurs souterrains dominant les acteurs politiques et institutionnels par la corruption, le chantage ou la violence. Au niveau de son organisation interne, la mafia est structurée d'une manière pyramidale – chacune de ses ramifications étant plus ou moins cloisonnée – qui lui permet de fédérer les différents groupes criminels (familiaux, claniques ou ethniques) qui la composent, de contribuer à la pacification de leurs relations et de décider de la répartition des activités illégales (les trafics) et des territoires entre ces groupes. Mais la mafia est davantage qu'un superacteur criminel, davantage que la somme de ses parties ; elle est un acteur politique et économique ; de plus, à travers son enracinement social, ses connexions internationales avec d'autres groupes criminels et ses liens avec les milieux politiques et économiques qu'elle a infiltrés, la mafia est en mesure de contrôler tout le processus de production illégale des richesses, c'est-à-dire, pour ce qui concerne la drogue par exemple, la culture, la transformation, le trafic, les réseaux de distribution, le blanchiment, le recyclage et la répartition des bénéfices – le problème de la répartition étant de savoir au profit de qui elle s'effectue. Lorsqu'il y a entente entre différentes mafias régionales ou nationales, on parlera de constitution de cartel.

<i>Résumés en anglais</i>	241
<i>Sommaires en espagnol, allemand, russe</i>	244

DROGUES : UN NOUVEL AVANTAGE COMPARATIF ?

sous la direction de Pierre Salama

Pierre SALAMA. — Introduction	247
Bernard CASTELLI. — Les impacts urbains du recyclage de l'argent de la drogue dans la région des Andes	251
Jean RIVELOIS. — Drogue, corruption et métamorphoses politiques, application à une comparaison Mexique-Brésil	271
Mamadou CAMARA. — Économie de la drogue et théorie des jeux.	297
Pierre SALAMA. — L'économie des cocadollars.	319
Jorge Ivan GONZALEZ, Manuel JIMENEZ. — Le blanchiment de dollars en Colombie par le biais des Sanandresitos	347

**VIETNAM, ASIE DU SUD-EST :
EMPLOI, INDUSTRIE, AGRICULTURE
Nouvelles formes d'organisation de la production**

Patricia GUIGUET, Jean-Christophe SIMON. — La gestion de l'emploi, obstacle à un nouveau régime de croissance en Asie du Sud-Est	355
Xavier OUDIN. — Le Doi Moi et l'évolution du travail au Vietnam.	377
Thi Anh-Dao TRAN. — Libéralisation commerciale et industrialisation en Asie du Sud-Est : implications pour le Vietnam.	397
Pascal BERGERET. — La question agricole au Vietnam à l'heure des réformes libérales, 1988-1996	421
Jean-Philippe FONTENELLE. — Gestion locale des moyens de production dans le delta du fleuve Rouge	451

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages sur le développement diffusés en France en février-avril 1999	467
--	-----

ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES

<i>Économie</i> : Ouvrages de F. R. MAHIEU et H. RAPOPORT (éd.) ; M. F. JARRET et F. R. MAHIEU	469
<i>Asie</i> : Ouvrages de G. CONDAMINAS (dir.) ; C. LE VAN et J. MAZIER (éd.) ; CNUCED ; Banque mondiale	473

Imprimerie
des Presses Universitaires de France
Vendôme (France)
IMPRIMÉ EN FRANCE



d'un socle commun aux différentes nations (l'État clientéliste qui fonde la corruption), les activités criminelles parviennent ou non à orienter les systèmes politiques, et les acteurs qui dirigent ces activités criminelles à acquérir une dimension politique (contrôle des territoires et des populations). Bref, comment passe-t-on d'une corruption formelle à une corruption criminelle ? Pour comprendre cette transformation, les gouvernements et les nations seront analysés non comme des types différents d'institutions¹, mais plutôt comme modes d'exercice d'un pouvoir souverain² à l'intérieur duquel les acteurs politiques ou géopolitiques développent des stratégies orientées vers le maintien d'un ordre qui se manifeste à travers l'établissement de lois dont le champ d'application délimite la frontière entre le centre et les marges. Les systèmes politiques, définis dans un sens large – incluant le juridique, l'économique, le social, le géopolitique et les connivences entre acteurs du centre et de la marge –, sont appliqués à des nations concrètes, en l'occurrence, le Mexique et le Brésil ; ces systèmes politiques seront mis à jour en caractérisant ces nations selon quatre critères déterminants et, à l'intérieur des trois premiers, en privilégiant l'analyse de certaines variables dont nous postulons que leur conjonction peut favoriser le dernier critère, celui du développement des activités souterraines et particulièrement des activités liées au commerce illégal de la drogue : culture, transformation, trafic, blanchiment, recyclage.

1. *L'intégration politico-juridique* (Modes d'exercice du pouvoir et de la domination) ; — elle est perceptible à travers : a) *le clanisme politique* (originaire de la violence politique comme moyen de différenciation politique) ; b) *le système corruptif* (le rapport des institutions à la loi) ; c) *la différenciation-dissociation régionale* (le rapport des régions au centre) et les processus de construction-déconstruction nationale, de par l'action des oligarchies locales ; d) *les particularismes ethniques ou religieux*, marquant certaines différenciations sociales pouvant aller jusqu'au communautarisme, à l'infiltration des appareils de l'État ou à la lutte armée contre l'État.

2. *La situation économique et sociale* (Régimes de production, d'accumulation et de redistribution) ; — elle sera analysée à travers : a) *les alliances d'intérêts* (activités des groupes de pression pour inflé-

1. La forme de la souveraineté qui détermine qu'un gouvernement tyrannique se fonde sur la force, un gouvernement absolutiste sur la personne d'un roi de droit divin, un gouvernement républicain sur le peuple...

2. Cf. M. Senellart, *Les arts de gouverner*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Des Travaux », 1995, p. 12.

chir la mise en place d'une politique fiscale ou de réformes agraires, rapports entre acteurs politiques et acteurs économiques pour la formation de rentes publiques ou de monopoles privés ou pour l'acquisition de certaines dérogations pouvant aboutir, par exemple, à la tolérance de la contrebande); *b) la reproduction sociospatiale* (exclusions du marché du travail ou du marché mondial des échanges pouvant aboutir à une division entre le rural et l'urbain ou à la formation de territoires urbains ou régionaux hors de l'État de droit); *c) le système d'accumulation* (lorsqu'il valorise une croissance spéculative ou l'évasion des capitaux dans des paradis fiscaux).

3. *La position géopolitique* (relations internationales et application du principe de souveraineté limitée), analysée à travers : *a) les alliances régionales* et la constitution de blocs multinationaux qui favorisent la libre circulation des hommes et des marchandises (l'intégration régionale); *b) les formes de la dépendance* et de la domination entre nations (la construction de la puissance et des aires d'influence); *c) les tensions internationales* (les conflits entre nations et l'expansionnisme territorial par le soutien à des groupes armés étrangers).

4. *L'organisation des trafics illégaux* à partir des différents types d'interactions entre acteurs du centre et de la marge (connivences relationnelles et convergence d'intérêts entre acteurs légaux et illégaux à l'intérieur des frontières nationales ou à travers des réseaux transnationaux).

A / LE CAS MEXICAIN : L'AUTONOMISATION RÉGIONALE FACE AU CONTRÔLE DU CENTRE

1. *L'intégration politico-juridique*. — Le Mexique est un État fédéral présidentieliste et centralisateur dirigé par un parti dominant (le PRI, Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir depuis 1929) qui, traditionnellement, supervisait la plupart des regroupements politiques (autres partis), syndicaux, entrepreneuriaux et associatifs en les faisant participer à une politique de *consensus dirigé* pratiquée à tous les niveaux du territoire et de la société. Il en a résulté la mise en place d'un système politique hiérarchique et pyramidal au sein duquel toutes les tentatives de décentralisation sont apparues comme un déplacement de la centralisation au niveau régional; là, le gouverneur — la plupart du temps, homme de confiance du président — est

l'acteur pivot, contrôlant toutes les interactions entre le niveau politique et le niveau économique. Ces interactions sont à l'origine de la formation et de la reproduction du pouvoir et de l'accumulation économique, fondée principalement sur la captation de la rente, au profit des *grands caciques* du régime (anciens ou nouveaux gouverneurs, ministres, dirigeants du PRI, mais également patrons des grands groupes industriels nationaux). Mais le PRI n'est pas un parti homogène et une forte différenciation politique caractérise le système mexicain, qui s'exprime principalement à travers le développement du clanisme au sein du parti dominant, où s'opposent les intérêts économiques et politiques de différents groupes. Quant à l'autorité judiciaire, elle est toujours inféodée au pouvoir politique et à la corruption dont ses membres profitent, si bien que l'impunité s'est trouvée garantie pour la plupart des commanditaires politiques des affaires criminelles qui ont sapé les bases de l'État (assassinats, en 1994, du candidat à présidence de la République, par exemple) ainsi que pour les bénéficiaires de la grande corruption institutionnelle et les membres influents de certains groupes du PRI ayant conclu des alliances avec les narcotrafiquants.

Enfin, un soulèvement a eu lieu, en 1994, dans l'État du Chiapas, au sud du Mexique, s'opposant à l'autoritarisme centralisateur du système et à son orientation libérale. Les insurgés zapatistes, toujours encerclés par l'armée, revendiquent la reconnaissance d'une identité indienne et d'un territoire autonome au sein de la Fédération, afin que les populations autochtones puissent participer directement aux décisions politiques et économiques qui les concernent ; ils réclament également un autre partage des richesses régionales, et notamment que soit mis fin à la grande propriété privée qui s'est maintenue dans cet État et dont les représentants, associés aux petits propriétaires privés (ces deux dernières catégories étant composées de populations métis) captent la plupart des subventions d'État. Dans de nombreux États enclavés du Mexique, les processus de différenciation régionale ont tendance, comme au Chiapas, à déboucher sur une différenciation sociale, les luttes populaires portant de plus en plus sur une revendication de renouvellement des élites oligarchiques jugées incapables de procéder à une redistribution équitable des richesses nationales ; d'un côté, se fait jour une aspiration à davantage de démocratie afin de rétablir le droit et l'égalité, mais de l'autre, on assiste à la résurgence d'un autoritarisme, au niveau régional, à travers lequel les élites, anciennes ou nouvelles, se présentent comme le seul recours pour assurer la redistribution des richesses.

2. *La situation économique et sociale.* — Le nationalisme politico-culturel mexicain est tout à fait compatible avec une ouverture des frontières aux produits et au capital étrangers. Le changement économique est survenu au début des années 90 quand le gouvernement mexicain a décidé d'abandonner le modèle de développement par substitution d'importation et d'intégrer son économie au marché mondial – et notamment aux filières nord-américaines de production –, ce qui a permis de circonscrire la modernisation de l'appareil productif aux grands groupes industriels exportateurs, reconduisant ainsi, en l'internationalisant, la traditionnelle alliance d'intérêts entre acteurs politiques et économiques.

Quant au régime de répartition mexicain, il est fondé sur le *développement partagé* qui permet de diriger une partie des fruits de la rente, surtout pétrolière, vers les classes populaires. Malgré la diversification de l'économie nationale, entamée depuis 1986, l'État mexicain dépend encore du pétrole qui demeure la principale source de recettes publiques, loin devant l'impôt sur le revenu et les recettes de la TVA. Dès lors, il en résulte que l'une des principales sources de fragilité de l'État mexicain est que, les dépenses destinées au secteur social absorbant 60 % du budget de l'État, toute baisse des cours du brut, comme lors de la crise de surproduction début 1998, affecte la redistribution sociale et accroît la pauvreté, ce qui impose de trouver d'autres sources de richesses afin de garantir la pacification des rapports sociaux. En fait, l'économie mexicaine est confrontée au *dilemme de la croissance libérale* : le dynamisme des investissements débouche sur une reprise économique qui stimule la demande intérieure de biens importés et creuse un déficit commercial ne pouvant être contenu que par un accroissement de l'endettement public qui entame la confiance des marchés et se retourne contre la croissance, ou bien par une diminution des dépenses publiques et, à l'intérieur de celles-ci, principalement des dépenses sociales, ce qui favorise le développement des économies informelle et souterraine.

3. *La position géopolitique.* — Depuis 1982, le Mexique a abandonné l'orientation majeure qui était jusque-là celle de sa politique internationale – consistant à diversifier ses alliances et à soutenir les mouvements de libération tiers-mondistes – pour se placer dans l'orbite des États-Unis. Cette nouvelle politique a trouvé son aboutissement en 1994, lorsque l'économie mexicaine, intégrée à l'ALENA, s'est placée dans un régime de sous-traitance vis-à-vis de l'espace économique nord-américain et a desserré ses attaches latino-américaines. Les nouvelles relations Mexique - États-Unis confèrent maintenant au Mexique un

statut de pays dominé à économie captée (80 % de ses exportations sont destinées au marché nord-américain). L'UE est bien le deuxième partenaire commercial du Mexique, mais depuis la signature de l'ALENA, la part européenne des échanges est tombée de 11 % à 6 %.

4. *L'organisation des trafics illégaux.* — La financiarisation de l'économie, la corruption structurelle du système politique et la pression régionaliste sont les trois principales portes ouvertes au blanchiment des bénéfices provenant des trafics illégaux. Cependant, alors que durant la période de libéralisation des années 90, les bénéfices de la drogue étaient captés exclusivement au profit des acteurs centraux qui les redistribuaient au niveau régional (prioritairement en les destinant aux privatisations et au financement de programmes sociaux à but électoral), cette économie illégale a tendance, maintenant, à devenir une *économie régionale de substitution*, intégrée par les élites locales (municipales et *estatales*, ainsi que par les délégations régionales des institutions fédérales), chaque région captant d'une manière de plus en plus autonome ses recettes légales et illégales. De plus, la répartition devient de plus en plus élitiste, sur des bases régionales, ce qui s'oppose à la politique du développement partagé et constitue une régression vers la période des grands caciques locaux des années 60 et 70 qui disposaient de tout le pouvoir économique et politique régional.

a) *Géopolitique de la production et du trafic* : Outre les productions locales comme la marijuana (vieille culture locale) et le pavot que l'on trouve sur le territoire des Indiens Tarahumaras (Sierra Madre occidentale), il faut rappeler que le Mexique est le deuxième producteur continental d'opium et un des plus grands producteurs mondial de cannabis. De plus, le Mexique est un des plus importants carrefours de toutes les drogues (marijuana, héroïne, cocaïne, méthamphétamines, hallucinogènes divers) qui inondent le marché nord-américain, et notamment de la filière de la cocaïne fabriquée en Colombie dans les laboratoires des cartels colombiens – mais également transformée sur le territoire mexicain. Le pavot et le cannabis sont cultivés principalement dans les zones froides et élevées des États de la Sierra Madre occidentale (Sonora, Sinaloa, Chihuahua, Durango), des zones volcaniques du Jalisco, du Nayarit, du Michoacán et du Guerrero, ainsi que de certains États de la Sierra Madre orientale (Veracruz et Hidalgo), du Oaxaca et du Chiapas. Enfin, en liaison avec le trafic international de cocaïne, il faut signaler que, à l'intérieur des deux corridors – du Pacifique et du Golfe –, le Chiapas est l'État où transite la plus grande quantité de drogue en provenance de la zone andine, renforçant ainsi le rôle clef de cet État, en ce qui concerne à la fois la pacification des

rapports politiques, et également les interactions entre marges et centre pour la captation des rentes locales légales et illégales. D'importantes zones de production se trouvent sur les territoires de colonisation agro-pastorale du sud-est du pays (golfe du Mexique, région de l'Isthme, Chiapas) qui sont confrontés à une perte de compétitivité des petites exploitations et à une baisse des revenus des petits paysans, certains d'entre eux étant même acculés à la faillite par l'impossibilité de rembourser leurs dettes ; enfin, les pressions écologistes visant la protection des espaces forestiers ont limité les possibilités de déforestation et donc la superficie des zones de pâturage qui constituaient un débouché pour les éleveurs. Les exploitants vivant encore dans ces régions ont donc été amenés à compenser leur manque à gagner par les cultures illicites.

b) *La culture de la contrebande* : L'économie de la drogue est toujours liée à une culture régionale spécifique de la clandestinité grâce à laquelle les bénéfiques produits par des activités souterraines (jeux, trafic d'armes ou de drogue) sont traditionnellement réintroduits de façon informelle ou institutionnellement dans des circuits légaux afin de produire du développement régional ; c'est ce que démontre l'affaire de la CONASUPO¹, centrale parapublique d'achat et de vente de produits alimentaires, dirigée, jusqu'en 1994, par le frère de l'ancien président de la République, et qui aurait servi (grâce à son réseau de milliers de magasins et à ses importants moyens de transport) à introduire de la drogue aux États-Unis ; le produit de la vente de drogue aurait été blanchi par l'achat de grandes quantités de haricots, de poulets, d'œufs et de lait, réintroduites clandestinement sur le territoire mexicain – avec la complicité des douanes et la protection de la police fédérale – et revendues aux consommateurs mexicains, le produit de ces ventes non déclarées se retrouvant sur les comptes des instigateurs de ce trafic-contrebande. Au Mexique, comme ailleurs, les clans criminels profitent de la libéralisation des échanges ; leur rayon d'action dépasse les limites de la nation, non seulement en profitant d'une tradition de contrebande, mais aussi en se greffant sur le bloc régional constitué (l'ALENA) ; c'est ainsi que, à l'intérieur de ce bloc, le Mexique apparaît comme un pays dominé pour ce qui concerne les échanges légaux, mais comme un pays dominant pour ce qui relève de l'essor des trafics illégaux.

c) *Clanisme politique et intégration du trafic* : Selon les auteurs d'une enquête journalistique², 250 familles contrôlèrent, depuis le Mexique, le trafic de drogues vers les États-Unis, produisant un béné-

1. Compagnie nationale de subsistance populaire, largement privatisée dans les années 90.

2. Molly Moore et John Ward Anderson, *The Drug Fiefdom of Northern Mexico*, publiée le 28 avril 1997 par *The Washington Post (Foreign Service)*.

fice annuel compris entre 10 et 30 milliards de dollars¹. L'organisation clanique est donc à la base de la structuration des activités illégales : une famille s'impose sur un territoire rural (pour la culture) ou urbain (pour la consommation et le trafic). Mais, compte tenu des caractéristiques du système politique mexicain, le narcotrafic ne peut s'exercer d'une manière autonome ; il en résulte une *division des fonctions* entre le centre et la marge : les politiques commandent et les *narcos* font du commerce avec l'autorisation des premiers. Dès lors, l'État apparaît comme une instance légale de régulation-répression des différents acteurs illégaux, chaque groupe politique du parti au pouvoir se trouvant associé à un clan criminel local ou à une mafia régionale. Pour ce qui concerne les activités illégales liées à la drogue, elles constituent, au Mexique, un délit fédéral qui relève des autorités politiques et institutionnelles fédérales (justice, douanes, police, armée) ; il s'ensuit que le groupe politique qui détient le plus de pouvoir, en l'occurrence celui qui contrôle les institutions fédérales de répression, aura tendance à favoriser les activités illégales du clan criminel auquel il est associé et à réprimer les clans politico-criminels rivaux. Mais, en aucun cas, il n'est possible de parler de *cartel* au Mexique car les différents clans criminels, de même que les groupes politiques auxquels ils sont associés, sont en concurrence constante les uns vis-à-vis des autres. L'*intégration* des activités illégales s'opère à partir soit d'une *collaboration* entre pouvoirs fédéral et régional (lorsque ce sont les représentants du PRI qui contrôlent les deux niveaux), soit d'un *dessaisissement* lorsque l'opposition a conquis l'État fédéré comme dans le Chihuahua ou le Jalisco, ou lorsque l'État fédéré est abandonné du centre, comme dans le Yucatan. C'est ce qui explique que, dans tous les États frontaliers, même ceux du Nord conquis par l'opposition, continuent à se développer les activités liées à la drogue. Pour comprendre comment s'opère l'intégration des marges par le centre national ou régional, il faut reconnaître qu'aucune activité légale ou illégale n'échappe au contrôle du centre. C'est pourquoi on peut en conclure qu'existe au Mexique une intégration des marges par le centre, les narcotrafiquants, comme les autres entrepreneurs, étant tenus de s'acquitter

1. Il ne faut jamais oublier que la plupart des pourcentages et des données quantitatives globales qui servent à mesurer l'ampleur du phénomène de la drogue à un niveau macro n'ont qu'une valeur indicative approximative, car ils sont rarement fondés sur un calcul analytique. Ces chiffres, qui sont très souvent conçus et propagés par les agences gouvernementales des pays du Nord, sont admis de tous comme une évidence, et souvent intériorisés par les autorités des pays producteurs ; en fait, ils ont surtout une valeur idéologique en ce qu'ils servent à fabriquer une vision manichéenne du monde et à entretenir une pression « dramatique » afin de forcer l'ensemble des nations civilisées (victimes, mais détentrices de la vérité) à réagir contre un phénomène qui, par l'effet d'une magie des grandeurs, devient une catastrophe culturelle et géopolitique dont la lutte, présentée comme une guerre principalement dirigée contre les pays producteurs (diabolisés), nécessiterait un consensus mondial sous la direction des États-Unis.

auprès des autorités publiques d'un *impôt* au coup par coup, selon les appétits d'enrichissement personnel et clientélaire des représentants politiques et institutionnels, mais également en fonction des besoins de trésorerie des finances publiques régionales et nationales. Cette intégration peut s'effectuer à différents niveaux territoriaux, selon le contexte politique : quand l'État bureaucratique-paternaliste est fort, ce sont les oligarchies politiques régionales et nationales qui en profitent de concert ; quand le pouvoir politique régional passe à l'opposition, c'est le niveau fédéral qui capte directement les rentes illégales ; et, en période d'affaiblissement libéral de l'État et de remise en question de la légitimité des gouvernants (le paternalisme libéral régionaliste), c'est le pouvoir régional qui a tendance à concentrer le bénéfice des activités illégales, ce qui n'exclut pas qu'il fasse protéger certains de ses alliés au niveau fédéral.

d) *Les connivences institutionnelles* : A travers cette banalisation des activités illégales, la drogue s'est convertie en une activité produisant, outre de la violence résultant de la rivalité entre les différents clans politico-criminels, 1 / des richesses réinjectées dans le système économique et social à travers le blanchiment institutionnel¹ et politique effectué par les grands caciques qui rackettent les narcos et recyclent les bénéficiaires illégaux ; 2 / un *développement de substitution* au niveau local d'où l'État s'est désengagé. Dans les deux cas, le système apparaît comme dynamique. Mais, s'il produit des richesses et du pouvoir, il est également confronté à certaines limitations, notamment à un risque d'implosion par la criminalisation des rapports sociaux aux niveaux locaux de la production (dans les campagnes) et de la consommation (dans les villes). Ainsi, dans la ville de Mexico (17 millions d'habitants), on compte 700 bandes de délinquants spécialisées dans le vol de voitures, la vente de drogues et les attaques à main armée. Les frontières entre les forces légales (police, militaires), certains groupes paramilitaires et certaines organisations criminelles sont d'autant mieux enracinées qu'elles reflètent l'ampleur d'une corruption politico-administrative fonctionnant sur l'invitation faite aux fonctionnaires publics de compléter leurs faibles salaires par des ententes informelles avec les administrés (la corruption administrative de proximité) ; or les trafiquants de drogue disposent d'une capacité de corruption inégalée. Cependant, la dérive vers l'État mafieux a pu être évitée grâce aux caractéristiques du

1. Processus confirmé par l'arrestation, en mai 1998, de 22 banquiers mexicains appartenant aux plus grandes banques du pays, attirés aux États-Unis pour participer à un Congrès et à diverses réunions, et qui ont été appréhendés par le FBI et les douanes américaines pour blanchiment de narcodollars, dès leur descente d'avion. Les respectables relais bancaires américains de ces méchants banquiers du Sud, arguant de leur bonne foi, n'ont pas été inquiétés.

système politique qui impliquent que les institutions d'État demeurent, en dernier ressort, inféodées au pouvoir politique. A l'occasion, les membres de ces institutions qui participent au trafic sur ordre du pouvoir politique seront réprimés, soit parce que les alliances entre groupes politiques et clans criminels auront tourné, soit pour servir de bouc émissaire sur la scène internationale, afin de protéger le pouvoir politique établi¹. Si le système est parvenu à se reproduire jusqu'à présent, l'intégration des marges criminelles pose cependant le problème des limites de la répression ; en effet, deux principales raisons justifient que la répression ne touche pas le monde politique car, dans ce cas, on risquerait d'assister soit à une autonomisation régionale de plus en plus forte et à l'apparition d'États régionaux à tendance mafieuse comme c'est actuellement le cas dans certains États du golfe du Mexique, soit à une *désinstitutionnalisation* de l'État² pouvant aboutir à une instabilité politique à la fois au niveau national et dans les relations internationales entre membres du bloc ALENA. Actuellement, c'est plutôt le premier scénario qui se concrétise ; en effet, les grands caciques régionaux (les *dinosaures*), voyant leur pouvoir diminuer au fur et à mesure que s'opère une modernisation du système politique – notamment par le respect des résultats des urnes –, s'accrochent à leur pouvoir en concluant des alliances particulières, de résistance au pouvoir fédéral, avec les acteurs de la marge qui, par la rente économique de la drogue, les aident à conserver leur rente politique et à continuer d'exercer leur pouvoir d'une manière autoritaire. C'est ainsi que peuvent se former des narcos-États confrontés à une dérive mafieuse, comme, par exemple, dans le Tabasco, le Morelos, le Campeche, le Quintana Roo et le Yucatan³, qui ont tendance à devenir les principaux centres de trafic et de blanchiment du pays. Là, le pouvoir politique ne domine plus aussi étroitement qu'auparavant le pouvoir de la marge, ce qui explique

1. A ce jour, un seul ex-gouverneur (du Jalisco) a été arrêté pour blanchiment des bénéfices retirés du trafic de drogue, et encore l'a-t-il été à cause de rivalités entre clans politiques pour l'accaparement de la rente de pouvoir, le clan au pouvoir ayant ainsi donné un avertissement aux autres clans du même parti qui contestaient sa politique. En effet, si l'enrichissement personnel (à partir d'activités légales comme le détournement de subventions ou illégales comme le trafic de drogue) est bien toléré, il implique en échange une soumission au pouvoir politique de la part de ceux qui en profitent, ce qui n'est pas une caractéristique du seul système politique mexicain, mais de tous les États clientélistes.

2. Perte de légitimité provoquée par la mise en accusation des responsables politiques et institutionnels convaincus de connivences avec les clans criminels, ce qui serait étonnant au Mexique, compte tenu de la corruption des magistrats et de leur soumission aux pouvoirs politiques.

3. Les plages du Yucatan et du Quintana Roo sont utilisées par les trafiquants du cartel de Juarez pour réceptionner la cocaïne andine balancée depuis les avions. Les liens entre le gouverneur priiste de l'État du Quintana Roo et le cartel de Juarez ont été maintes fois dénoncés ; ils auraient obtenu l'usufruit des plages grâce à l'ancien ministre de la Réforme agraire (sous la présidence de Carlos Salinas) avant que celui-ci ne devienne le gouverneur du Yucatan (cf. *La Dépêche internationale des drogues*, n° 87, janvier 1999) ; on peut donc constater ici une solidarité régionale institutionnelle à la base du trafic.

l'accroissement de la criminalisation des rapports sociaux, mais il continue à en profiter car, bien que le pouvoir des acteurs criminels ait maintenant tendance à s'autonomiser par rapport au pouvoir politico-institutionnel, ce dernier conserve le contrôle des forces publiques de répression qui lui servent à défendre ses intérêts en cas de litige dans la répartition des bénéfices.

B / LE CAS BRÉSILIEN : UN ÉTAT-NATION INACHEVÉ

1. *L'intégration politico-juridique.* — Le Brésil est une République fédérale (26 États et le district fédéral) dotée d'un régime de démocratie présidentielle ; ce pays, le plus peuplé d'Amérique latine (159 millions d'habitants), a été dirigé par les militaires de 1964 à 1985. Le système politique brésilien est caractérisé par un clientélisme généralisé, sans discipline de parti, le gouvernement étant contraint de négocier au coup par coup avec de puissants groupes de pression, corporatifs ou régionaux, auxquels appartiennent les députés de la majorité présidentielle. L'État brésilien, que sa Constitution de 1988 définit comme un *État démocratique de droit*, n'a toujours pas renversé l'ordre autoritaire lié aux régimes militaires antérieurs ; si la Constitution de 1988 a marqué une rupture avec le système juridico-institutionnel précédent, il existe toujours une continuité des méthodes liées au système répressif. La période actuelle reflète donc, davantage qu'une transition, le chevauchement entre un système paternaliste militaire et un système libéral-autoritaire, le premier privilégiant l'impératif de *sécurité nationale* aux mains des forces militaires afin de détruire « l'ennemi intérieur » (naguère le délinquant politique communiste et aujourd'hui le militant membre de mouvements sociaux contestant le régime de captation des richesses), tandis que le second est fondé sur l'organisation de la *sécurité publique* mise au service du « dressage disciplinaire » des hommes sous prétexte de lutte contre le délinquant criminel ; mais les deux ont en commun l'objectif de favoriser la reconduction des rentes des oligarchies régionales et locales. La corruption institutionnelle du système a été révélée par le scandale, en 1994, des loteries clandestines (le *jogo do bicho*, ou jeu de la bête) à Rio¹ ; les parrains du jeu (les *bicheiros*), qui développaient leurs activi-

1. Ces loteries clandestines faisaient vivre près de 100 000 personnes à Rio et São Paulo, pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 1 milliard de dollars.

tés sur la place publique, s'assuraient une légitimité sociale soit en redistribuant une partie de leurs profits sous la forme de prêts informels accordés aux populations nécessiteuses, soit en finançant des groupes pour les fêtes du carnaval des équipes de football ; ils bénéficiaient de la protection de leurs activités illégales par la corruption de politiciens (l'ex-président Fernando Collor, le maire de São Paulo, le gouverneur de Rio, des députés, un leader syndical...), de policiers, de magistrats et même de l'ancien président de la Fédération internationale de football ; les *bicheiros* auraient également diversifié leurs activités dans l'exportation de cocaïne colombienne vers l'Europe. Depuis leur prison, ils continuent aujourd'hui de diriger ces loteries clandestines publiques.

Enfin, le Brésil, composé de 70 millions d'Afro-Brésiliens, est le deuxième État noir du monde, après le Nigeria. Malgré le mythe officiel de *la démocratie raciale*, l'image de l'homme noir est associée à un certain nombre de comportements négatifs (agressivité, malhonnêteté, violence) ; il en résulte une profonde inégalité raciale¹, de type communautariste, qui se superpose à de fortes inégalités sociales ainsi qu'à une rivalité de plus en plus marquée entre les catholiques² et les représentants des sectes locales ou importées. De plus, la reconnaissance, par le gouvernement, d'une autonomie culturelle et politico-territoriale de certains groupes ethniques, notamment les populations indigènes, a eu pour effet de renforcer les clientélismes locaux intracommunautaires et d'éloigner ces minorités des sphères nationales de décision et du pouvoir économique. La satisfaction d'une autonomie politique locale a donc servi à désamorcer certaines revendications sociales et à préparer l'infiltration des marges sociales par les marges criminelles.

2. *La situation économique et sociale.* — Huitième économie mondiale, le Brésil est également au cinquième rang mondial en termes de puissance territoriale et démographique. C'est au cours de la dictature, et surtout à partir des années 70, que le Brésil a connu une *modernisation conservatrice* et est devenu une réelle puissance industrielle. Il s'agissait, grâce à un interventionnisme étatique, de soutenir un développement industriel autonome et une croissance économique riche en emplois, formels, mais surtout informels, sans toucher fondamentalement à la répartition des revenus (concentration des richesses et profondes inégalités – provoquées par l'exode rural qui a fortement aug-

1. Au Brésil, par exemple, les Noirs sont presque absents de la télévision, sauf comme laquais, footballeurs ou amuseurs ; à Salvador, capitale de l'État de Bahia, où 80 % de la population est noire, ils sont moins de 5 % sur les bancs de l'Université fédérale.

2. Avant le Mexique et les États-Unis, le Brésil est le premier pays catholique du monde.

menté le prolétariat urbain –, nonobstant l'émergence d'une classe moyenne urbaine). Au cours de la période suivante fut mis en œuvre un ajustement externe qui, malgré certaines restructurations et notamment de nombreuses privatisations, n'a pas empêché l'économie de rester soumise à un système paternaliste de rentes privées liées à l'appareil d'État. De plus, le Brésil demeure l'un des pays du monde où l'écart entre riches et pauvres est le plus important, ce déséquilibre n'ayant cessé de s'accroître durant les trente dernières années¹. Pour toutes ces raisons, le Brésil apparaît comme une économie dépendante, ce qui explique que le pays ait été pris, en janvier 1999, dans la tourmente financière partie d'Asie du Sud-Est et touchant la plupart des marchés émergents. Le pays reste donc affaibli par la hauteur des taux d'intérêts, qui favorise l'afflux de capitaux extérieurs en quête de rendements spéculatifs mais décourage les investissements productifs directs, par une pauvreté chronique² due à la survivance de structures sociales de type paternaliste (esclavagisme, travail des enfants, grandes propriétés agricoles), ainsi que par des inégalités sociales et régionales extrêmes³. Tous ces facteurs constituent un terreau fertile au déploiement des activités informelles et souterraines.

La superposition entre inégalités sociales et inégalités territoriales peut être illustrée par le Mouvement des Sans Terre (MST), lancé en 1979 et présent aujourd'hui dans 21 des 26 États du Brésil ; il oppose les *fazendeiros* ceux qui possèdent encore les grandes propriétés agricoles, aux *posseiros*, petits cultivateurs occupant les terres improductives des premiers⁴. Le MST vise à recréer une agriculture de subsistance au Brésil et s'oppose donc au système agro-exportateur qui place le Brésil parmi les principaux producteurs et exportateurs d'aliments dans le monde, alors que des millions de Brésiliens ne mangent pas à leur faim et que le gouvernement est obligé d'importer chaque année

1. Selon l'Institut brésilien de statistiques, en 1993, 10 % de la population détenait 49,7 % des richesses, tandis que les 10 % les plus pauvres ne s'en partageaient que moins de 1 % ; en vertu du code fiscal, les sociétés peuvent déduire de leurs revenus imposables jusqu'à 80 % des profits d'origine agricole, et les personnes physiques jusqu'à 90 % de ces mêmes profits ; sur 150 millions d'habitants, seuls 5,5 millions remplissent une déclaration de revenus, et parmi ceux-ci, 1,9 million sont soumis à l'imposition, les salariés étant les plus pressurés.

2. Le Brésil a le taux d'analphabétisme le plus élevé d'Amérique du Sud après la Bolivie.

3. Le Brésil est confronté à de fortes inégalités régionales : le Sudeste concentre 43 % de la population, mais presque les trois cinquièmes du PIB et les deux tiers de l'emploi dans l'industrie de la transformation ; dans le Nordeste, malgré certaines délocalisations industrielles, c'est toujours l'oligarchie foncière qui domine une société très inégalitaire ; l'Ouest et la région Nord (c'est-à-dire le Bassin amazonien) constituent des fronts pionniers couvrant 64 % du territoire et où les conflits agraires sont violents. Sous l'effet des taux d'intérêts élevés, qui ont alourdi le service de la dette des États fédérés et des municipalités, 17 des 27 États brésiliens se trouvaient en cessation de paiement en janvier 1999.

4. Comme il n'y a jamais eu de réforme agraire au Brésil, la propriété foncière y est parmi les plus inégalitaires et féodales du monde : selon la Banque mondiale, 0,83 % des propriétaires détiennent à eux seuls 43 % des terres cultivables, et 75 d'entre eux possèdent des fermes de plus de 100 000 ha.

des denrées alimentaires. En fait, ce système permet aux grands propriétaires terriens de drainer l'essentiel des subventions gouvernementales consacrées à l'agriculture, au détriment des petits exploitants agricoles qui fournissent pourtant plus de la moitié du marché intérieur. Les grands propriétaires fonciers disposent du tiers des sièges au Congrès et c'est grâce à la captation de leur rente foncière qu'ils ont pu se transformer en oligarchie économique contrôlant les banques, l'industrie, le commerce et certains échelons stratégiques de l'appareil d'État. Malgré le retour de la démocratie, la colonisation et la concentration des terres se poursuivent avec l'aide des *pistoleiros* (tueurs à gages) qui sont au service des grands propriétaires fonciers afin de s'opposer aux envahissements des colons sans terre et de réprimer les ouvriers agricoles récalcitrants ou qui cherchent à s'enfuir.

Tous ces facteurs révèlent une société bloquée par le haut et par le bas, mais caractérisée par le fait que la légitimité politique passe d'abord par une dépendance du pouvoir central à l'égard des pouvoirs locaux et régionaux hautement clientélistes ; c'est pourquoi on a pu parler d'un « *inachèvement de l'État-nation* lui-même, à la racine de l'alternance sur la longue durée de phases de militarisation et de libéralisation du régime politique. Les phases de dictature militaire exacerbent les contradictions régionales, les oppositions entre les différentes fractions des classes dominantes et le conflit capital/travail. Seule alors une croissance économique faisant du rapport entre l'État et l'économie un jeu à somme positive permet dans ces périodes de légitimer un régime politique et une gestion sociale autoritaires en atténuant ces contradictions »¹.

3. *La position géopolitique.* — Grâce au poids de son économie, le Brésil apparaît comme un pays dominant en Amérique du Sud², ce qui le place en situation de concurrence avec les prétentions d'hégémonie continentale des États-Unis. L'influence régionale du Brésil repose sur son rôle directeur au sein de la zone de libre-échange du MERCOSUR³. La crise monétaire de janvier 1999, qui a abouti à dévaluer fortement,

1. Cf. J. Marques-Pereira et B. Théret, *Régimes politiques, médiations sociales et trajectoires économiques (quelques enseignements régulationnistes de la bifurcation des économies brésilienne et mexicaine depuis les années 70)*, mimeo, 1995.

2. En janvier 1999, le PIB brésilien représentait 45 % de l'ensemble de l'économie sud-américaine.

3. Le MERCOSUR (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay, Chili et Bolivie depuis 1996), occupe 70 % du territoire de l'Amérique latine et représente les deux tiers de sa richesse ; avec ses 220 millions de consommateurs, il s'agit du quatrième espace commercial du monde (derrière l'ALENA, l'APEC asiatique et l'Union européenne). Actuellement, le Brésil et l'Argentine représentent 97 % de la richesse produite en son sein ; grâce à l'augmentation du volume des échanges intra-régionaux, le poids de l'économie brésilienne représente 70 % de l'ensemble du bloc. Le Brésil dans le MERCOSUR occupe donc une place symétriquement opposée à celle du Mexique qui se trouve dans une situation de pays dominé au sein de l'ALENA.

puis à laisser flotter le *real* et à rendre le pays dépendant de l'aide financière internationale, aura, comme au Mexique en 1994, l'effet de recadrer le Brésil dans la zone d'influence des États-Unis. Ici comme ailleurs, la crise monétaire aura pour conséquence géopolitique de briser la volonté d'indépendance des pays émergents et de remettre ces derniers sous la coupe des grandes puissances mondiales.

4. *L'organisation des trafics illégaux.* — Au cours de la dictature militaire, c'est la lutte contre le *délinquant* idéologique qui a été privilégiée, au détriment d'une criminalité organisée qui a pu s'installer dans les grandes agglomérations et corrompre les autorités légales. Ce processus d'infiltration mafieuse s'est ensuite poursuivi lorsque la démocratie formelle a été restaurée. En effet, au niveau national, la décentralisation issue de la Constitution de 1988 a encouragé un type de *développement régional mafieux* (corruption institutionnelle en connivence avec des acteurs criminels) dans les États qui vivaient déjà de rentes économiques légales et qui ont alors complété ou remplacé ces dernières par des rentes illégales. De nombreux exemples confirment cette interprétation. Ainsi en est-il de la croissance d'une économie liée au trafic de drogue dans l'État de Rondonia, situé à la frontière de la Bolivie, et dont les recettes se sont accrues de 1 000 % entre 1990 et 1992. Il faut encore citer l'État d'Alagoas qui se trouve, depuis 1997, en faillite virtuelle¹. Par ailleurs, devant l'incapacité de l'État à lutter contre la délinquance criminelle, une partie de la sécurité publique a été déléguée à des organismes privés ou à des groupes paramilitaires qui opèrent d'une manière expéditive, avec la complicité de la police². Par ailleurs, alors que la corruption institutionnelle continue à sévir au fur et à mesure que s'accroissent les activités crimi-

1. Il s'agit de l'État d'où est originaire l'ex-président Fernando Collor, destitué pour corruption par le Congrès fédéral en 1992, pour avoir touché, par l'intermédiaire d'un réseau de comptes-écrans, quelque 6,5 millions de dollars de l'ancien trésorier de sa campagne. Sur le plan économique, il faut noter que c'est sous la présidence de Fernando Collor que le Brésil a mis fin à quatre décennies de protectionnisme industriel ; le parallèle avec le président mexicain Carlos Salinas de Gortari (1988-1994) ne serait peut-être pas fortuit (privatisations, affairisme, corruption élitiste, accroissement du trafic de drogue, développement mafieux des régions enclavées, déficit de la balance commerciale, surévaluation de la monnaie, fort endettement privé, conflits agraires) ; ces caractéristiques perdurent dans le Brésil actuel, mais les grandes différences restent tout de même la légitimité politique dont ne peut plus se prévaloir le PRI mexicain, ainsi que le parapluie américain de l'ALENA qui protège le Mexique.

2. En fait, ces groupes paramilitaires (les escadrons de la mort), qui sont composés de policiers et d'ex-policiers, utilisent les mêmes méthodes que la police sur les petits délinquants, à savoir les exécutions extrajudiciaires d'enfants des rues, les lynchages, la torture... A Rio, selon Amnesty International, 1 200 personnes auraient été assassinées par les escadrons de la mort entre septembre 1993 et juin 1994, et, entre 1988 et 1991, 5 644 morts violentes d'enfants ont été enregistrées par le ministère fédéral de la justice, sous un régime de démocratie qu'il faut bien qualifier de formelle, et avec l'assentiment plus ou moins passif d'une population atomisée et terrorisée, mais ne manquant jamais une occasion d'exprimer son nationalisme festif et contagieux.

nelles, une confusion entre les deux impératifs de sécurité nationale et de sécurité publique tend à prévaloir. C'est ainsi que l'armée est maintenant mise à contribution pour faire respecter l'État de droit à l'intérieur des frontières nationales, contre les trafiquants de drogue et les guérillas étrangères qui utilisent le territoire brésilien comme sanctuaire, et particulièrement en Amazonie brésilienne, au long des frontières avec le Pérou et la Colombie. Une telle mission ne manquera pas, comme au Mexique, d'exposer les militaires à la puissance de corruption et à la puissance de feu des trafiquants. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit en novembre 1994 lorsque le gouvernement fédéral a appelé les militaires en renfort dans les *favelas* du nord de la ville de Rio pour se substituer à une police majoritairement corrompue par les narcotrafiquants¹. Il s'agissait alors de combattre le crime organisé et de désarmer quelque 300 trafiquants de drogue parmi les plus notoires et qui défiaient les autorités².

a) *L'infiltration des pouvoirs locaux urbains* : Dans certaines *favelas* de Rio, les narcos sont parvenus à infiltrer le pouvoir local détenu par les associations de quartiers (les *associações de moradores*) ; celles-ci, officialisées par la Constitution de 1988, ont pour mission d'établir une relation entre les autorités publiques et les habitants ; leurs représentants sont perçus comme de véritables autorités locales, se substituant au pouvoir judiciaire pour régler les litiges de voisinage, et servant de gestionnaires locaux des services publics de base (recouvrement des factures d'eau et d'électricité, regroupement des ordures, organisation de la distribution du courrier, de la formation des adultes, des jardins d'enfants et de l'accès aux soins médicaux occasionnels) ; finalement la reconnaissance des membres de la communauté – et, par voie de conséquence, l'existence de la communauté elle-même – passe par l'affiliation à l'association de quartier. Le contrôle de la *favela* confère un vrai pouvoir local autonome et les responsables des associations de quartier ont intérêt à conserver cette autonomie

1. Le commandant en second de l'état major des forces armées a lui-même déclaré en 1994 au *Jornal do Brasil* que les trafiquants de drogue de Rio infiltraient des hommes de confiance dans l'armée afin de s'approvisionner en armes et en munitions, et qu'ils avaient également infiltré l'institution judiciaire et la police.

2. La région métropolitaine de Rio compte 11 millions d'habitants dont 3 sont répartis dans 630 *favelas* (parmi lesquelles Acari, Jorge Turco, Vigário Geral) : selon les autorités judiciaires, il y aurait quelque 700 foyers de trafic de drogue constitués d'autant de bandes (*quadrilhas*) regroupant chacune de 40 à 150 personnes et agissant indépendamment les unes des autres ; 5 000 mineurs travailleraient pour les trafiquants. La pègre de Rio réunirait un total de 50 000 personnes, c'est-à-dire un effectif mieux armé et plus nombreux que celui de la police. Domicilié à Rio, le *Comando Vermelho* (le Commandement rouge), fondé à la fin des années 70, serait la plus puissante organisation criminelle du Brésil – rivale du *Comando Terceiro* (troisième commandement) –, dont les membres n'hésitent pas à attaquer les commissariats afin de libérer leurs amis emprisonnés. Pour pallier la faiblesse des équipements des forces de l'ordre, une tradition a été instaurée qui autorise un policier à saisir l'arme du délinquant qu'il a abattu.

sur laquelle ils fondent la reproduction et la légitimité de leur pouvoir clientéliste mi-paternaliste, mi-libéral. Les narcotrafiquants ont bien compris l'intérêt qu'il y avait à investir les *favelas* et à infiltrer, consentuellement ou par la violence, les associations de quartier, en y pratiquant la même méthode clientéliste d'exercice du pouvoir local. C'est ainsi que, à partir de la délégation d'autorité conférée par les pouvoirs publics aux représentants associatifs afin de garantir la pacification des rapports sociaux, s'est développée toute une économie illégale, regroupant dans un même réseau d'intérêts les organisations criminelles, les politiciens, les policiers (qui protègent également les narcos et touchent leur part des bénéfices tirés de la consommation locale et des exportations de drogue) et les commerçants (qui profitent de la croissance de la consommation provoquée par les bénéfices retirés des activités illégales). Par voie de conséquence, les narcotrafiquants ont acquis une reconnaissance et une légitimité sociale, non seulement en noyant les organisations locales de quartier, mais, à partir de celles-ci, en assurant une assistance sociale aux populations, en réglant les conflits à l'intérieur des familles, en contribuant à faire régner l'ordre par la répression des vols et des vols et par l'imposition de la loi du silence, en finançant certaines écoles de samba qui participent au carnaval, en apportant une aide financière pour les enterrements, les transports et le paiement des petites dettes. A certains endroits, les organisations criminelles ont même organisé des envahissements de terrains et participé à la sélection des familles bénéficiaires de logements qui appartiennent aux groupes exclus formant le gros des effectifs de leurs clientèles marginales¹ ; en échange, les narcotrafiquants, devenus de véritables caciques locaux, bénéficient d'une protection de la part de la population : ils stockent leur drogue dans les maisons des particuliers et, lorsqu'ils ne disposent pas de domicile fixe (pour des raisons de sécurité), prennent pension chez l'habitant afin de se cacher des forces de l'ordre. A cause de l'enracinement local des organisations criminelles, l'armée, vaincue six mois après le début de son intervention, a regagné ses cantonnements et, aujourd'hui encore, clients et revendeurs des quartiers centraux viennent s'approvisionner en marijuana et cocaïne dans les *bocas de fumo* des *favelas* de Rio où de sanglantes *vendettas* opposent toujours les gangs entre eux. Les heurts violents avec la police ou l'armée sont nombreux, mais les chefs de bande éliminés sont immédiatement remplacés ; ici, faute d'un partage des bénéfices de la rente touristique, c'est la rente de la drogue et son

1. Cf. M. Bastos, M. Gomes et L. Fernandes, Le rôle des narcotrafiquants dans les *favelas* de Rio de Janeiro, in *Espace, temps et pouvoir dans le Nouveau Monde*, Paris, Éd. Anthropos, 1996.

cortège de violences quotidiennes qui ont tendance à s'imposer et à menacer le tourisme. Le laisser-faire originel des autorités publiques censé garantir la pacification des rapports sociaux a donc finalement débouché sur une criminalisation croissante des institutions et de ces mêmes rapports sociaux.

b) *Géopolitique de la production, du trafic et du blanchiment* : Le Brésil est un territoire de production (peu importante pour la coca, mais plus développée pour la marijuana, dans la région Nord-Est), et un important centre de trafic (transit et stockage de la cocaïne colombienne et bolivienne destinée à l'Europe et aux États-Unis), de transformation (de pâte cocaïne provenant de Bolivie et du Pérou) et de consommation (notamment dans les grandes agglomérations comme Rio où les trafiquants ont également diversifié leurs activités dans les attaques de banques et les enlèvements d'enfants de la grande bourgeoisie). Ce pays est devenu la plaque tournante du trafic andin à cause de sa proximité avec la zone andine, de la faiblesse des moyens répressifs et des collusions locales grâce auxquelles cette activité peut prospérer. Différentes routes sont utilisées pour convoier la drogue : 1 / le corridor Colombie-Brézil (direct ou par le Venezuela) ; 2 / le corridor Pérou, Brésil (direct ou par la Colombie) ; 3 / le corridor Bolivie, Brésil ; 4 / le corridor Bolivie, Paraguay, Brésil. Deux caractéristiques sont communes à ces différentes routes : d'abord la variété des moyens de transports (maritimes, aériens et terrestres combinés) et, ensuite, le fait que le trafic (de drogue) Pacifique-Atlantique est associé à de la contrebande (de céréales, d'or, de matériel électronique, de produits chimiques) dans le sens Atlantique-Pacifique¹. Le Brésil offre ainsi un débouché alternatif aux trafiquants boliviens dont les réseaux d'exportation en Colombie ont été affectés par la guerre anti-drogue². Les régions concernées par la culture et le trafic sont : les États de Para, de Mato Grosso do sul et la région du Nord-Ouest, à la confluence des frontières du Brésil, de la Colombie et du Pérou, qui apparaît comme l'Eldorado des trafiquants de bois précieux et de cocaïne.

La dimension internationale du trafic a été renforcée depuis le début des années 90, quand le Brésil est devenu l'une des principales routes de trafic de cocaïne en direction de l'Europe. Une part importante de ce trafic entre l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Europe est contrôlée par des gangs nigériens ; la drogue, provenant de la zone andine, est expédiée en Afrique depuis le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine ou l'Équateur par des passeurs originaires du Ghana, de Zambie, du

1. Cf. *La Dépêche internationale des drogues*, n° 53, mars 1996.

2. Cf. A. Labrousse, *La drogue, l'argent et les armes*, Paris, Éd. Fayard, 1991.

Liberia et du Nigeria ; les pays destinataires sont souvent la Côte-d'Ivoire (pour la drogue destinée à la France) ou l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe (pour celle destinée à l'Angleterre ou à l'Europe du Nord) ; la drogue peut aussi être convoyée directement en Europe par des passeurs blancs, afin de ne pas attirer l'attention des douaniers. On a également arrêté au Brésil des trafiquants libanais, nigériens et espagnols. Le parrain italien « repent » Tomaso Buscetta a avoué avoir été envoyé au Brésil pour y organiser la production de cocaïne sur une grande échelle ; un autre mafieux italien arrêté dirigeait des filières d'exportation de cocaïne péruvienne à destination de l'Europe. Ce trafic de drogue est lié à de nombreuses implications de politiciens, de policiers et de juges ; ainsi, la police fédérale soupçonne au moins deux gouverneurs (celui d'Acres et celui d'Amazonas) d'agir en liaison avec les cartels colombiens de la drogue ; le trésorier de la campagne électorale de l'ancien président Fernando Collor a été soupçonné d'investir les bénéfices de ses trafics d'influence (concernant la cession de contrats publics) dans le commerce de la drogue, d'utiliser sa compagnie d'avions-taxis pour transporter de la cocaïne – base colombienne, et de blanchir les bénéfices de cette activité dans des investissements et des exportations factices en Uruguay¹.

Enfin, il ne fait aucun doute que le Brésil est également utilisé pour blanchir une partie des bénéfices de la drogue. Une enquête récente dans des villes situées à l'intérieur des principaux couloirs de circulation (régionale ou/et internationale) de la drogue en Amazonie – alors que cette région occupe pourtant une place secondaire par rapport au volume total des opérations de blanchiment – a montré la concomitance entre le développement des activités de trafic de drogue, les mouvements d'argent à travers le système bancaire (transferts électroniques et remises de chèques) et l'apparition d'activités économiques urbaines légales, sans qu'il soit directement possible de faire la part entre ce qui revient vraiment au trafic de drogue et ce qui résulte de la croissance des activités légales².

Finalement, au Brésil, le développement des activités illégales liées à la drogue est donc à mettre en relation avec le régionalisme, traditionnellement toléré par le pouvoir central brésilien comme substitut de la construction nationale. A l'heure actuelle, la survivance de structures territoriales et oligarchiques de type paternaliste est devenue compatible avec l'État libéral (la responsabilité des régions face au

1. Cf. *La Dépêche internationale des drogues*, n° 13, novembre 1992.

2. Cf. Lia Osario Machado, *Les mouvements d'argent et le trafic de drogue : une approche régionale*, miméo du Département de géographie de l'UFRI, Rio de Janeiro, 1997.

désengagement de l'État), au sein d'un État formel de droit. C'est pourquoi le développement régional, sur des bases légales ou illégales, échappe au contrôle national. L'existence de régions contrôlées soit par des oligarchies terriennes disposant de groupes paramilitaires et de tueurs à gage (les *pistoleiros*), soit par les mafias de la drogue alliées aux pouvoirs locaux, est révélatrice d'une infiltration mafieuse au niveau régional dans le cadre d'un État libéral à tendance démocratique au niveau fédéral. C'est pourquoi l'État brésilien pourrait être caractérisé comme un État paternaliste-libéral.

C / LA COMPARAISON DES SYSTÈMES POLITIQUES

Il faut relever que le type d'*interaction dominante des marges avec le centre* est, au niveau national, l'intégration au Mexique et la tolérance au Brésil. Dans les deux pays, à cause des connivences entre acteurs du centre et de la marge et du fait de l'existence de milices contrôlées par les oligarchies établies, on observe une tendance à l'infiltration de groupes mafieux aux niveaux local et régional. La tendance libérale à la concurrence régionale favorise cette dérive mafieuse parce que les régions enclavées et non compétitives s'autonomisent de plus en plus et leurs oligarchies en viennent à s'allier avec les acteurs du souterrain afin de conserver leur pouvoir.

Si on analyse le *processus d'accumulation-redistribution* en le mettant en perspective avec les interactions marges-centre, on obtient la différence suivante : au Brésil, le développement s'opère sur une base régionale autonome ; la contestation politique ne peut donc que remettre en question le régionalisme, ce que le MST a rendu évident en interpellant le pouvoir central national afin de s'opposer au pouvoir des oligarchies régionales ; le régionalisme est à l'origine d'une confusion entre les oligarchies régionales et les mafias qui rend possible l'infiltration du système politique (régional, mais également national à partir du régional) par ces dernières. En revanche, au Mexique, le développement s'effectue sur une base régionale inféodée au centre ; ce centralisme politique, qui est relayé par un centralisme régional hiérarchiquement dépendant du niveau national, explique pourquoi la principale revendication du mouvement zapatiste est la reconnaissance des identités indiennes sur une base régionale et dans le cadre d'une plus grande autonomie territoriale et politique, ce qui le conduit à remettre en question les oligarchies régionales, parce qu'elles représentent un

pouvoir centralisateur délégué. Le centralisme du système politique mexicain implique une distinction entre pouvoir politique et pouvoir économique souterrain, qui va de pair avec une intégration des marges par le centre ; cependant, ce système tend lui aussi vers un régionalisme croissant, et notamment dans certaines régions enclavées (Yucatan, Chiapas, Guerrero, Chihuahua) au sein desquelles, en période de restriction des subventions d'État et de risque d'alternance politique au niveau national, le pouvoir oligarchique régional aura tendance à s'autonomiser et à stimuler un développement régional de substitution en devenant de plus en plus perméable aux mafias. Ces nouvelles interactions expliquent la dérive vers un autoritarisme politique régional qui vise à contenir non seulement la contestation politique et sociale dirigée contre le pouvoir oligarchique régional, mais également l'infiltration du politique par les marges. Au Brésil comme au Mexique, les régions frontalières enclavées sont à l'origine de fortes migrations économiques ; auparavant prospères grâce aux activités de contrebande, elles y ont rajouté les trafics illégaux et l'expansion des cultures illicites.

Dans les deux pays, la protection des blanchiments d'origine criminelle s'opère grâce à un *système politique* similaire, mi-pluraliste au niveau national, mi-autoritaire aux niveaux régional et local, qui autorise le mélange entre les bénéfiques des trafics et ceux provenant de la grande corruption (ou extorsion, pour le Mexique) politique ; le trafic d'influence, toléré, sert de paravent au blanchiment, des bénéfiques du trafic de drogue. Dans les deux pays, la corruption institutionnelle et politique favorise donc l'essor des trafics illégaux ainsi que la croissance des activités économiques reposant sur la réinjection, dans le système légal, des bénéfiques de l'économie souterraine. Par ailleurs, il faut noter que ces deux pays sont des États fédéraux qui n'ont de fédéral que la dénomination ; le Mexique est en réalité un État centralisé à tendance régionaliste, tandis que le Brésil est un État régionaliste ; dans les deux cas, il n'existe pas de réel dialogue participatif et égalitaire entre le centre et les États fédérés. Malgré cette commune pierre d'achoppement que constitue l'équilibre des pouvoirs entre le centre fédéral et les États fédérés, la taille et la vaste population de ces deux pays leur permettent d'absorber les chocs macro-économiques et de se poser en tant que grandes puissances régionales. A leur manière, chacun des deux pays offre un modèle politique de gestion des grands États : par un centre autoritaire pour le Mexique (comme en Turquie ou en Chine) par une régionalisation autoritaire pour le Brésil (comme au Nigeria, en Inde ou en Russie). Dans les deux cas, il est impossible de constater une réelle pratique politique démocratique.

Les plus grandes puissances régionales de la drogue sont celles qui produisent, servent de plaque tournante au trafic, transforment, blanchissent et recyclent dans l'industrie nationale, tout en assurant un minimum de redistribution à la base (exemples du Mexique, du Nigeria et de la Russie). Les activités souterraines y sont facilitées grâce à certaines connivences entre les acteurs criminels et des responsables politiques (locaux ou nationaux) ou institutionnels chargés théoriquement de la répression et qui, en fait, protègent ce commerce illégal et en profitent. Les cas du Mexique (vis-à-vis de l'Amérique du Nord) et de la Russie (vis-à-vis de l'Europe de l'Ouest) peuvent être rapprochés dans la mesure où les mafias de ces deux pays sont parvenues à passer du statut de sous-traitant à celui d'acteur contrôlant le trafic et la distribution de drogues produites par d'autres pays ainsi que le blanchiment-recyclage des bénéfices du trafic. De ce point de vue, le Mexique et le Brésil sont tous deux des grandes puissances régionales de la drogue, le Mexique dirigeant ses marchandises produites légalement comme illégalement vers les États-Unis, tandis que le Brésil est davantage tourné vers l'approvisionnement du marché européen. On peut donc en conclure que les routes de la drogue se superposent aux *filières commerciales* pour ce qui concerne l'origine et la destination finale des trafics. Mais l'illégalité de ce commerce fait que les routes devront être compliquées, notamment pour le Brésil qui ne bénéficie pas, comme le Mexique, d'une longue frontière avec le marché du Nord ; les trafiquants brésiliens doivent donc utiliser des itinéraires de contournement comme les passages par le continent africain ou par le territoire russe. Ces contournements impliquent un partage des bénéfices avec les mafias locales qui servent de relais (dans ce cas, nigérianes ou russes) ainsi qu'une prise en compte du coût de la répression et des saisies ; tous ces facteurs exogènes expliquent l'augmentation du prix de la marchandise entre les territoires de production et les pays destinataires.

Pour ce qui concerne l'*ordre géopolitique*, il faut remarquer que le Brésil et le Mexique sont certes deux grandes puissances régionales du trafic mais, si l'on prend en compte le critère de l'influence à l'intérieur des blocs économiques multinationaux, le Mexique apparaît comme une grande puissance régionale dominée (c'est-à-dire une grande puissance uniquement pour ce qui concerne les trafics illégaux) et le Brésil une grande puissance régionale dominante (c'est-à-dire une grande puissance à la fois sur un plan géopolitique et pour ce qui concerne les trafics illégaux), ce qui lui permet d'être un des deux acteurs pivots, avec l'Argentine, d'un trafic dont l'essentiel des marchandises ne sont pas produites sur son territoire. En revanche, le Mexique étant dans

une position dominée, on peut en conclure que la poursuite du trafic, malgré une sévère répression, bénéficie de la tolérance des autorités américaines. De ce point de vue, le Mexique vis-à-vis des États-Unis est dans une position similaire à la Turquie ou au Maroc vis-à-vis de l'Union européenne : les activités illégales y sont tolérées parce que ces pays sont des « pays tampons » entre blocs et leur stabilité politico-économique – à laquelle contribue le trafic – est essentielle pour préserver un équilibre géopolitique.

CONCLUSION : DE L'INFORMEL AU SOUTERRAIN

Aujourd'hui, parce que le pouvoir économique au sein de l'État libéral est fondé sur la baisse des dépenses de l'État, les possibilités de redistribution sociale à travers la captation corruptive des finances publiques diminuent ; la corruption devient de plus en plus élitiste si bien qu'on voit émerger un nouvel État, toujours structuré par des rapports clientélistes mais qui s'avère limité dans sa capacité à alimenter ses clientèles sociales ; d'où un problème de légitimité des pouvoirs établis qui compenseront leur manque de ressources redistributives par un accroissement de l'autoritarisme institutionnel. Parallèlement, les ressources financières diminuant aussi pour une part de plus en plus importante de la population, on assiste à une baisse de la rentabilité de la petite corruption administrative et de proximité. Tous ces éléments expliquent que, à côté de la grande corruption institutionnelle qui se maintient grâce à la collusion entre élites politiques et économiques, on voit émerger un *développement de substitution* représenté par la connivence entre le centre et les marges et orienté vers la captation corruptive des bénéfiques produits par les rentes illégales (par ex. la drogue). Cette redistribution par la marge peut impliquer toutes les catégories sociales : celles qui sont touchées par la crise de l'emploi, les agents des institutions qui pâtissent de la diminution du produit de la corruption administrative et de proximité, ainsi que les élites économiques et politiques qui cherchent des compléments de capitaux pour accroître leurs profits ou leurs capacités d'investissement. C'est ainsi que les groupes criminels sont susceptibles de devenir des acteurs politiques et sociaux, ce qui contribue à changer profondément la nature des systèmes politiques. L'illégalité instituée constitue donc l'un des moteurs de ce *nouveau contrat* qui fonde les ordres social et politique et permet au système politique de conserver sa structure clientéliste

tout en l'adaptant à l'accroissement des activités souterraines. En effet, la pratique de l'illégalité, préexistante à l'essor des activités souterraines et qui leur a servi de terreau, était auparavant surtout effective à travers :

- la banalisation de la corruption politico-institutionnelle qui, lorsque les sources de l'État se tarissent, peut contribuer à mettre les agents institutionnels au service des clans criminels ;
- la tradition de la violence institutionnelle, reflet de la raison d'État et du pouvoir discrétionnaire (autoritaire ou militaire) des gouvernants, avec sa possibilité d'extension aux alliés, politiques, économiques ou mafieux, des acteurs détenteurs du pouvoir d'État ; cette violence institutionnelle demeure, dans la plupart des cas, tolérée et impunie ;
- le développement toléré de l'économie informelle, liée au non-respect de la législation du travail et de la législation fiscale ; cette économie informelle est tellement compatible avec les politiques libérales de déréglementations que le BIT et la Banque mondiale ont fait des micro-entreprises artisanales un modèle de modernisation économique¹ ; en période de libéralisation ou de récession économique impliquant une baisse de l'emploi public ainsi que des effectifs dans les entreprises formelles, afin de diminuer les coûts de production, l'économie souterraine aura tendance à relayer l'économie informelle si bien qu'il ne sera pas rare de rencontrer des personnes alternant un emploi à durée déterminée dans l'économie formelle, un statut précaire dans l'économie informelle et une activité de complément de revenus dans l'économie souterraine.

Sur le plan juridique appliqué à l'origine de la main-d'œuvre utilisée, on peut déjà constater une complémentarité entre acteurs informels et souterrains, ces derniers contrôlant le trafic – illégal – de main-d'œuvre que les premiers utiliseront – d'une manière licite – comme main-d'œuvre clandestine. Il existe également une similitude d'effets entre l'essor des activités informelles et celui des activités souterraines car toutes deux privent les États d'importantes ressources fiscales, favorisent les transactions en liquide (source de corruption et de blanchiment) et faussent la balance commerciale. L'informalité et la criminalité ont toutes deux la caractéristique d'être situées dans l'illégalité, mais

1. Cf. B. Lautier, *Les amours tumultueuses de l'État et l'économie informelle*, miméo, Paris, 1998. La thèse de l'inadaptation des réglementations bureaucratiques et fiscales aux contraintes d'un marché ouvert est également adoptée par De Soto pour qui l'économie informelle est une réponse au poids excessif de l'État, ce dernier profitant de l'informalité à travers la corruption (cf. De Soto, *L'autre sentier. La révolution informelle*, 1987, Paris, La Découverte, 1994).

une illégalité tolérée qui fonde et renforce le clientélisme d'État ; en effet, l'entrepreneur informel (marchand ambulant ou micro-entrepreneur), et le narcotraffiquant seront pareillement sans cesse contraints de renégocier, autant financièrement que statutairement, leur situation illégale auprès des autorités locales. L'interlocuteur public ou semi-public (représentant syndical, *leader* politique, policier, maire, gouverneur, agent du fisc...) sera fonction de la surface financière que représente l'acteur illégal, mais dans tous les cas, l'arrangement se fera d'une manière individualisée et reflétera l'état des rapports de forces entre le centre et la marge du système politique ; ainsi, il sera discrétionnaire vis-à-vis des travailleurs informels soumis à l'extorsion des agents publics locaux, mais également vis-à-vis des narcos lorsque ceux-ci dépendent, aux niveaux régional et central, du pouvoir militaro-politique (par exemple au Mexique, au Pérou, au Maroc, en Birmanie ou en Turquie). Mais certains systèmes politiques permettent aux parrains de la drogue de devenir des acteurs dominants capables de corrompre le pouvoir local ou régional jusqu'à l'infiltrer (ce qui est le cas en Colombie ou au Brésil).

Cependant, il y a au moins deux raisons d'établir une distinction entre informalité et criminalité. Tout d'abord, la criminalité implique que toutes les activités – liées au travail, à la famille et aux loisirs – des personnes qui la pratiquent soient polarisées à l'intérieur de la sphère de l'illégalité, *excluant* toute vie sociale de la norme dominante et transformant le criminel en personnage constamment traqué ; en revanche, l'informalité concerne « les activités illicites menées hors du cadre réglementaire de l'activité économique »¹ et confine l'illégalité à la sphère du travail (absence de garanties juridiques de l'emploi, flexibilité forcée, chantage à l'acceptation du non-respect de la législation du travail), même si, indirectement, elle est souvent liée à la fragilité des liens sociaux et familiaux, à la non-reconnaissance de la citoyenneté, à la précarité résidentielle, à l'absence de droits sociaux hors travail (exclusion du système de Sécurité sociale, de retraites, d'aide publique au logement, d'accès au crédit bancaire...). L'autre différence entre économie informelle et économie souterraine réside dans le fait que, malgré la tolérance dont elles peuvent toutes deux bénéficier de la part des pouvoirs publics, la seconde, bien que servant occasionnellement de complément à l'économie informelle, se situe sur les marges externes du système juridico-politico-économique, tandis que la première demeure sur les marges internes de celui-ci, comme complément *normal* de l'économie formelle.

1. Cf. B. Lautier, *op. cit.*, p. 5.